

ROBIN JUNGER DISCUTE DU GAZODUC COASTAL GASLINK AVEC BUSINESS IN VANCOUVER

Publié le 9 janvier, 2019

Catégories: [Actualités](#)

[Robin Junger](#), expert en droit des autochtones et en droit de l'environnement chez McMillan McMillan S.E.N.C.R.L., s.r.l., s'est entretenu avec Business In Vancouver (BIV) sur la question du gazoduc Coastal GasLink. Il a déclaré que les leaders aptes à représenter leur peuple à l'égard des questions liées à leurs droits et à leurs titres de propriété pouvaient être soit élus, soit héréditaires. Tout dépend des personnes auxquelles les membres de la Première Nation confient eux-mêmes le mandat de les représenter.

« Si la Première Nation a décidé elle-même qu'elle voulait que ce soit la bande qui la représente à l'égard des questions liées à ses droits et à ses titres de propriété, les autres parties doivent alors accepter que la bande en fasse ainsi; cependant, la Première Nation doit lui avoir accordé ce pouvoir », a-t-il déclaré.

Lire le texte intégral de [l'article du BIV](#).